

Portail des concours

Tous les concours de la fonction publique hospitalière

Cadre socio-éducatif - CSE

Informations sur le concours

Publié le :	29-12-2025
Filière :	Filière socio-éducative
Catégorie :	A
Type(s) de concours :	Sur titres
Voie(s) d'accès :	Interne
Nombre de postes offerts par l'établissement :	1
Adresse d'envoi email des candidatures :	
Date du concours :	02-03-2026
A propos du poste :	

Un concours interne sur titres est organisé aux Hôpitaux Civils de Colmar, en application de l'article 6, chapitre II du décret n°2019-54 susvisé, en vue de pourvoir 1 poste de cadre socio-éducatif.

Informations sur l'établissement

Nom :	HOPITAUX CIVILS DE COLMAR
Ville :	68000 Colmar
Site Web :	http://www.ch-colmar.fr/

Pour candidater

Date limite de candidature :	31-01-2026
Conditions de candidature :	
Peuvent faire acte de candidature :	

- Les fonctionnaires ou agents non titulaires des établissements mentionnés à l'article 2 de la loi du 9 janvier 1986 précitée, de l'Etat, des collectivités territoriales et de leurs établissements publics et qui ont la qualité de :
 - a) Assistant socio-éducatif ;
 - b) Conseiller en économie sociale et familiale ;
 - c) Educateur technique spécialisé ;
 - d) Educateur de jeunes enfants ;

e) Animateur s'ils sont titulaires du diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et des sports, spécialité « animation socio-éducative ou culturelle », mention « animation sociale ».

- Les candidats justifiant au 1er janvier de l'année du concours d'au moins cinq ans de services effectifs dans un ou plusieurs des corps ou fonctions précités, compte non tenu des périodes de stage ou de formation dans une école ou un établissement ouvrant accès à un grade de la fonction publique.

Les conditions sont appréciées au 1er janvier 2026.

Les demandes d'admission à concourir doivent être adressées par écrit à l'attention de Monsieur le Directeur des Hôpitaux Civils de Colmar, Direction des Ressources Humaines, 39 avenue de la Liberté, 68024 COLMAR Cedex, par lettre recommandée avec A.R, au plus tard le 31 janvier 2026, le cachet de la Poste faisant foi.

Pièces à fournir :

A l'appui de leur demande de candidature, les candidats doivent joindre un dossier retracant leurs acquis et leur expérience professionnelle, conformément au modèle qui figure en annexe de l'arrêté mentionné ci-dessus, accompagné notamment des pièces suivantes :

- Les diplômes ou certificats dont ils sont titulaires ;
- Un curriculum vitae dactylographié, le cas échéant accompagné d'attestations d'emploi.

Le dossier est à retirer sur demande par mail à concours@ch-colmar.fr.

Adresse postale pour l'envoi des candidatures :

Hôpitaux Civils de Colmar
39, avenue de la Liberté
68024 COLMAR Cedex